



DEPUIS 1920

LES NÉGOCIATEURS
PREMIUM IMMOBILIER

HONORAIRES DE NÉGOCIATION

4,95% TTC*

PRIX	HONORAIRES T.T.C
De 0 € à 60 000 €	6 900 €
De 60 001 € à 80 000 €	7 900 €
De 80 001 € à 110 000 €	8 900 €
De 110 001 € à 140 000 €	9 900 €
De 140 001 € à 180 000 €	10 900 €
De 180 001 € à 210 000 €	11 900 €
De 210 001 € à 230 000 €	13 900 €
De 230 001 € à 250 000 €	15 900 €
De 250 001 € à 270 000 €	17 900 €
De 270 001 € à 320 000 €	18 900 €
De 320 001 € à 405 000 €	19 900 €
Au-delà de 405 001 €	4,95 %

*Honoraires de négociation à la charge du vendeur pour immeubles à usage d'habitation hors programmes neufs, au delà de 405 001€.

HONORAIRES CONCOURANTS À L'ÉTABLISSEMENT DU CONTRAT DE LOCATION (MONTANTS T.T.C)

QUOTE-PART LOCATAIRE		QUOTE-PART PROPRIÉTAIRE		
Visite, dossier, bail	États des lieux	Entremise & Négociation	Visite, dossier, bail	États des lieux
8 € / m ²	3 € / m ²	0 €	8 € / m ²	3 € / m ²
Honoraires locaux commerciaux ou autres avec bail		25 % H.T du loyer annuel		
Honoraires locaux commerciaux sans bail		20 % H.T du loyer annuel		
Forfait minimum		2 500 € T.T.C + Bail		
Frais de 2 ^{ème} relance LRAR		28 €		
Frais de constitution dossier huissier		60 €		
Prix d'une photocopie		0,30 €		
ESTIMATION dans le cadre où l'estimation ne donne pas suite à une mise en vente immédiate		150 €		